

Formation. « Prépa Avenir », nouveau dispositif d'accompagnement. Saint-Brieuc

Le Télégramme – Dimanche 12/05/2019



À gauche, Rozenn Gillard, coordinatrice formatrice au CLPS, au centre Georgette Bréard, vice-présidente de la région Bretagne, chargée de la formation, l'apprentissage et l'orientation entourée de stagiaires « Prépa Avenir » et à droite Roselyne Garnier, directrice du CLPS

« Prépa Avenir » est un dispositif de formation proposé et financé par la Région et destiné aux plus de 26 ans. Une présentation s'était déroulée mardi 7 mai, à La Croix Saint-Lambert.

Georgette Bréard, vice-présidente du Conseil régional, s'est lancée dans un tour de Bretagne afin de promouvoir les différentes offres de formation disponibles en région. Après Lorient et Rennes, elle faisait étape ce mardi 7 mai, au CLPS (Contribuer à la promotion sociale) de La Croix Saint-Lambert, pour informer sur le dispositif « Prépa Avenir » destiné aux personnes de plus de 26 ans les plus éloignées de l'emploi. L'occasion d'échanger avec les stagiaires et équipes formatrices et de découvrir les nouveaux locaux.

Formation de trois à six mois

Lancé le 8 avril par le président de Région, Loïg Chesnais-Girard, et la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, le Pacte régional d'investissement dans les compétences (Pric) a pour objectif de rendre accessible le retour à l'emploi des personnes fragilisées par une longue période d'inactivité.

« Prépa Avenir » est une formation collective allant de trois à six mois. Il s'agit de « permettre aux bénéficiaires de retrouver une dynamique d'insertion, de recréer du lien social avant d'identifier leurs compétences et de les remettre à jour pour qu'ils puissent enfin construire un projet professionnel adapté à leur parcours et aux problématiques du territoire », commente Roselyne Garnier, directrice du CLPS.

« Beaucoup ont l'impression qu'ils vont retourner à l'école. Or, le but est d'aller vers l'emploi. »

Pour les personnes concernées par ce dispositif, le plus dur est de franchir le pas d'un retour en formation. Cela ravive souvent des souvenirs difficiles liés à l'apprentissage des savoirs fondamentaux. Carole Moisan, référente métiers à Pôle Emploi, explique : « Pour la majorité des stagiaires, la rupture professionnelle a été longue et douloureuse. Beaucoup ont l'impression qu'ils vont retourner à l'école. Or, le but est d'aller vers l'emploi. Si une remise à niveau est parfois nécessaire, il s'agit surtout de valoriser et développer des compétences afin de les mettre en adéquation avec les besoins des entreprises et de l'économie régionale ».

Un accompagnement suivi est réalisé vers, pendant et après la formation. Georgette Bréard conclut : « Les besoins en recrutement sont forts dans certains domaines. Pourtant, la difficulté à recruter est réelle. Il est donc nécessaire que tous, Conseil Régional, Pôle Emploi, CLPS, l'ensemble des partenaires sociaux mais également les entreprises, nous mobilisions pour laisser une chance aux publics les plus vulnérables ».